

Secteur

Maison de Repos - Maison de Repos & de Soins - Centre d'Accueil et de Soins de Jour Résidence-Services - Court Séjour - Lits neurovégétatifs - Appartements

Résidence Isabelle

Maison de Repos & de Soins, Court Séjour 085 31 50 03 MR-061.003.611 · S1290

Résidence Les Crépalles

Maison de Repos 085 21 58 49 MR-061.003.611 · S1290

Résidence Les Prés Brion

Maison de Repos & de Soins, Résidence-Services 085 84 84 11 MR-061.031.610 · S1333

Résidence Le Mont-Falise

Maison de Repos & de Soins, Lits Neurovégétatifs 085 84 81 00 MR-061.031.378 · S1075

Résidence Les Avelines

Maison de Repos & de Soins, Centre d'Accueil de Jour, Centre de Soins de Jour Résidence Services 085 84 80 11 MR-161.072.237 AGR

Résidence Le Grandgagnage

Maison de Repos 019/56.62.40 MR-061.068.004 AGR



Appartements 085 84 84 28

Pour votre bien-être dans votre région, des hommes et des femmes à votre service







0495 90 45 24



Frédéric Oger - Héron



Aménagements extérieurs - Clôtures - Terrasse en bois - Pose de bordures -

selfenergy

Vers plus d'autonomie énergétique pour les particuliers, PME et exploitations agricoles



78 0476 909 744

Professionalisme, compétences, et les meilleures marques





Fourniture et installation de photovoltaïque, suiveurs solaires, éoliennes 3 à 15kW, système autonomes et kits anti-coupure sur batteries.



générateurs de secours

Bulletin d'information communal

Villers-le-Bouillet

Editeur responsable:

Collège communal de Villers-le-Bouillet

Coordination rédactionnelle :

Cédric Willems, chargé de communication et de relations publiques 085/308.827

Régie publicitaire :

Sprl REGIFO Editions Tél. 071/74.01.37

Prochaine parution du 4530 :

16 mai 2016

Merci à l'ensemble des personnes, qui, au sein des différents services communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro.

Sommaire

- → Edito Horaires d'ouverture de l'administration
- → La Commune à la loupe 4-5
- → Le Viller's Day, clap deuxième 6-7
- → La Commune en chantier 8
- → Quatres nouvelles promenades reconnues / Police
- → 4530 choses à Vivre Etat-Civil

Editorial



Chers Villersois,

Vous tenez en main votre nouveau bulletin communal. Quelques changements ont été opérés par nos services pour s'inscrire dans une époque où la communication est en constante évolution. Clarté et meilleure information des citoyens nous ont guidés dans cette opération.

La première modification, vous l'aurez certainement remarquée puisqu'elle n'est pas des moindres, concerne le titre. Fini "Vous dans votre commune" et place dorénavant au "4530". Notre code postal résonnera maintenant dans la tête de tous les Villersois dans notre volonté de rassembler tous les villages autour de ce bulletin communal. Un autre changement majeur est la fréquence de parution. Notre revue sera dès maintenant distribuée tous les deux mois dans votre boite aux lettres. Une évolution qui nous permettra d'être au plus près de l'actualité. Cette parution bimestrielle nous a aussi poussés à diminuer le nombre de pages.

Toutes ces modifications s'inscrivent pleinement dans une nouvelle politique de communication au niveau communal. Depuis janvier, avec l'aide de notre chargé de communication et de relations publiques, nous essayons d'encore mieux informer le citoyen sur sa commune. Cette volonté peut déjà se remarquer via cette nouvelle version du bulletin communal. D'autres actions ont aussi été menées. Tout d'abord, le site internet a subi quelques modifications et est encore en pleine mutation. La Commune de Villers-le-Bouillet dispose également depuis février de sa page officielle sur le réseau social Facebook. N'hésitez pas à nous suivre pour recevoir une information quasi quotidienne sur les travaux, événements ou encore sur les actions menées par nos services. D'autres initiatives sont en cours de réflexion.

Dans cette optique de rapprochement de l'institution communale et des citoyens, la deuxième édition du Viller's Day se déroulera le samedi 23 avril prochain. Cette journée de fête populaire en plein cœur de la commune vous sera entièrement dédiée et vous permettra de faire connaissance avec certains services que vous connaissez peut-être moins. De nombreuses animations pour petits et grands sont aussi prévues. N'hésitez donc pas à nous rejoindre autour de la maison communale pour ce samedi festif en notre compagnie!

Avec tout notre dévouement

Le Collège communal

Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet aux heures suivantes :

3

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h à 12h	8h à 12h	-	8h à 12h	8h à 12h**
Après-midi	-	-	13h30 à 19h*	-	-

^{*}Du 1/07 au 31/08 et du 24/12 au 31/12 : de 13h30 à 16h30

^{**} Sauf le service Cadre de Vie (Urbanisme, Environnement, Energie, Mobilité, Logement) sur rendez-vous





La Commune à la loupe

Zoom sur la cellule de crise



Vendredi 15 janvier, 15h3o. De nombreux foyers sont toujours privés d'électricité à la suite des abondantes chutes de neige de la matinée. La situation ne sera certainement pas normalisée pour la nuit. Le bourgmestre, en concertation avec le fonctionnaire PLANU (planificateur d'urgence), décide de déclencher la phase communale du plan d'urgence. Dès cet instant, services de secours et services communaux sont mobilisés pour répondre de la façon la plus appropriée à la situation.

Qui est qui à Villers-le-Bouillet

Au niveau communal, la cellule de crise est composée des personnes suivantes :

- Décision : Aline Devillers
- PLANU: Benoit Simons
- Secrétariat : Françoise Debatty
- Discipline 5 (communication): Cédric Willems
- Discipline 4 (appui logistique): Valérie Praillet
- Discipline 3 : police
- Discipline 2 (secours médicaux et psychosociaux): Frédéric Linsmeau
- Discipline 1 : opérateurs de secours

L'ensemble des mesures à mettre en place sont décidées et gérées par un petit comité, appelé cellule de crise. Elle compte sept personnes qui suivent l'évolution de la situation minute par minute, chacune ayant la gestion de certaines compétences en particulier. Tout d'abord le bourgmestre, ou son délégué, est la seule personne qui peut prendre des décisions. Pour cela, il est appuyé par le fonctionnaire PLANU communal, un représentant des pompiers (Discipline 1), le responsable des secours médicaux, sanitaire et psychosociaux (Discipline 2), un représentant de la police (Discipline 3), le responsable de l'appui logistique (Discipline 4) et le responsable de la communication (Discipline 5). Chacun de ces acteurs doit activer les moyens techniques et humains nécessaires à la gestion de l'événement.

Cette cellule de crise est levée une fois la situation de crise terminée, ce qui fut le cas le dimanche 17 janvier aux alentours de 16h à l'occasion des coupures d'électricité et d'eau. Mais il ne s'agit pas de la seule situation dans laquelle une cellule de crise peut être déclenchée. Accident, inondation, incendie, catastrophe et encore bien d'autres circonstances peuvent mener à la mise en place de la phase communale du plan d'urgence. Plus d'informations : centredecrise.be

AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE VILLERS-LE-BOUILLET

Les News de l'Agence de Développement Local

Succès pour le petit-déjeuner Entreprises : le jeudi 25 février, 43 personnes représentant près de 30 entreprises villersoises se sont déplacées au restaurant « Un temps

pour Soi » pour y prendre le petit-déjeuner entre pairs. Au programme, une présentation des services de la SOWACCESS centrée sur la reprise et la cession d'entreprises. S'en est suivi un moment dédié au réseautage durant lequel les cartes de visite sont passées de mains en mains et où de nouveaux contacts professionnels ont pu se nouer. Assurément un joli succès à rééditer!

Enquête sur le débit internet dans le zoning: suite à des problèmes récurrents en termes de qualité (et de quantité) en ce qui concerne leur connexion Internet, l'ADL a pris l'initiative de collecter un maximum de données via une enquête au sein des entreprises du PAE (pour mesurer la qualité des connexions Internet dans l'ensemble du zoning). Les résultats ont été envoyés aux fournisseurs d'accès ainsi qu'à la SPI avec qui une réunion est prévue prochainement pour aboutir à une solution rapide.

Nouveau répertoire économique: un courrier de vérification des données en la possession de l'ADL a été envoyé à tous les acteurs économiques de la commune et une campagne d'information mise en place afin de sensibiliser les villersois sur la prochaine publication de ce who's who de l'activité économique sur Villers-le-Bouillet. Ce nouvel outil sera le plus exhaustif possible et sera distribué en toutes-boîtes ainsi qu'aux nouveaux habitants lors du Viller's Day.

Chèques-commerces: initiée il y a deux ans, cette action permet aux commerces villersois de se faire connaître via des remises ou actions promotionnelles auprès d'une nouvelle clientèle potentielle: les nouveaux habitants et les jeunes parents! Distribution prévue lors du Viller's Day.

Bienvenue à un nouveau commerçant : La Moulinière est un nouveau restaurant ouvert par deux Villersois expérimentés puisqu'ils ont tenu un restaurant à la côte belge pendant de nombreuses années. De retour « au pays » ils vous proposent 50 préparations de moules et 20 d'huitres (scampis et viandes également disponibles). 2 terrasses et grand parking sont à votre disposition.

Rue Sauvenière, 10 (sortie E42). Réservation au 0479/10 17 52

Newsletter: Dans le cadre de sa mission d'animation économique, l'ADL publie une newsletter destinée à tous ceux qui font bouger l'économie de Villers-le-Bouillet. Vous souhaitez recevoir mensuellement ce concentré d'informations économiques? Rien de plus simple: inscrivez-vous directement sur le site www.villers-le-bouillet.be (page économie) ou faites une simple demande par mail, fax ou téléphone à l'ADL.

Michel Grevesse et Olivier Peeters vous accueillent tous les jours au sein de l'administration communale de 8h30 à 17h00.

Tel: 085/30.88.22 Fax: 085/30.88.19 Mail: adl@villers-le-bouillet.be

Site internet: www.villers-le-bouillet.be/adl

Cérémonies du 8 mai 2016

Les associations patriotiques et les autorités communales vous invitent aux cérémonies de commémoration du 71e anniversaire de la Victoire et de la Libération des camps.

Une messe à la mémoire des victimes de guerre sera célébrée le dimanche 8 mai 2016 à 9h à l'église de Villers-le-Bouillet.

Le lendemain, lundi 9 mai 2016, différentes cérémonies sont prévues dans chaque village. Elles se composeront à chaque fois d'un dépôt de fleurs et du verre de l'amitié. Des discours sont également prévus. Le rendez-vous est fixé à 10h30 au monument de Villers-le-Bouillet, à 11h30 au monument de Warnant-Dreye, à 14h30 au monument de Vaux-et-Borset, à 15h30 au monument de Vieux-Waleffe et à 17h au monument de Fize-Fontaine.

Signaler une absence d'éclairage public dans votre rue

La maintenance de l'éclairage public est gérée par RESA dans le cadre d'une convention passée entre la Commune et l'opérateur de réseau de distribution d'électricité. Des tournées de vérification et de remplacement des points lumineux défectueux sont prévues lors des semaines 9, 18, 30, 42 et 51 de l'année, sur le territoire communal de Villers-le-Bouillet. Cependant, l'absence d'éclairage public doit être signalée par l'administration communale. Nous comptons dès lors sur vos informations.

Si vous apercevez une absence d'éclairage public, nous vous demandons de relever le numéro du poteau (il figure sur une plaquette blanche fixée à environ 2 mètres du sol). Ensuite, communiquez cette information ainsi que le nom de la rue concernée par mail à <u>philippe.jacques@villers-le-bouillet.be</u> ou par téléphone au 085/616.288.

De folles aventures à Hauteluce pour les cinquième et sixième primaires

Vous vous demandez de quoi on parle? Nos classes de neige, évidemment. On ne les oubliera jamais! Nous, les élèves de 5e et 6e années de l'école communale de Villers-le-Bouillet, sommes partis le mercredi 27 janviers pour 10 jours incroyables et après 12 heures de route, nous avons découvert les Alpes dans le petit village savoyard de Hauteluce. Nos folles aventures ont alors débuté au cœur d'un chalet nommé "La Chaudane". Au programme de chaque journée: ski le matin et une activité originale en lien avec la montagne l'après-midi. Des découvertes enrichissantes d'un tourneur sur bois, d'une ferme atypique spécialisée dans la confection du Beaufort, d'un conteur savoyard. Nous avons aussi profité d'une après-midi libre où l'on a pu construire des toboggans de glace et faire de la luge. Un dernier voyage encore rempli d'autres derniers souvenirs. Mais surtout des classes de neige que l'on n'oubliera pas!

Le don de sang à l'administration communale

La Croix-Rouge déménage définitivement pour ses collectes de sang. Elle ne se dérouleront plus au sein des locaux de l'école communale de Villers-le-Bouillet, mais bien à l'administration communale. Les prochaines collectes de sang sont prévues les lundis 25 avril, 18 juillet et 24 octobre entre 17h et 19h30 dans la salle du Conseil de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.



Le CCCA à Blegny-Mine

Le Conseil Communal Consultatif des Ainés (CCCA) organise une visite de la mine de Blegny Trembleur le mardi 10 mai prochain.

Cette excursion a pour but de faire découvrir l'univers à la fois dur et passionnant des Gueules Noires. La journée se compose d'une visite guidée de la mine le matin, d'un diner au restaurant de la mine et d'une visite de la région en tortillard l'après-midi.

Le départ en car est prévu à 8h30 devant l'ancienne maison communale.

Cette organisation du CCCA est proposée au prix de 30 euros pour les Villersois et 35 euros pour les personnes n'habitant pas à Villers-le-Bouillet. Informations et réservations avant le 24 avril 2016 au 085/21.65.20.



Viller's Day,

Samedi 23 avril 2016

L'autre visage de ma Commune...

Le Viller's Day, cette grande fête populaire en plein cœur de la commune, envahira de nouveau les abords de l'administration communale et de la rue des Marronniers le samedi 23 avril prochain. Fort du succès de la première édition en avril 2015, les autorités communales ont décidé de remettre le couvert en 2016!

Une deuxième édition qui sera bien entendu marquée par quelques nouveautés. Il sera par exemple possible de faire plus d'un tour dans la voiture-tonneau de la police durant toute l'après-midi et de découvrir la mallette de techno-prévention pour éviter les vols dans les habitations. Une occasion de rencontrer son agent de quartier, mais aussi de découvrir diverses animations proposées aux petits comme aux grands! Le point d'orgue de cette présence policière en toute complicité avec les citoyens sera les deux démonstrations des chiens policiers. Recherche de stupéfiants dans une voiture ou encore attaque-défense sur « apache » sont prévus à 15h45 et 17h.

Une journée de liesse populaire ouverte à tout le monde et à toutes les générations. Outre la remise des primes de naissance et l'accueil des nouveaux habitants, les ainés disposeront également de leur moment privilégié. Une organisation en collaboration avec le Conseil Communal Consultatif des Ainés (CCCA) où un morceau de tarte sera offert à 15h15 (sur invitation et réservation), le tout au son des morceaux interprétés par le pianiste de Lara Fabian, Vincent Gullo.

« Saucisse sur le gâteau », un pain saucisse sera offert aux 200 premiers Villersois se présentant au Viller's Day (inscription sur place).

Marché des artisans, animations de cirque de rue et spectacle de jonglerie, remise du prix de la vie associative, balade PCDN, visite guidée du patrimoine villersois, grimage, balades à dos d'âne, démonstrations sportives, ateliers créatifs, jogging de l'APECOV, démonstrations d'engins de la voirie et encore bien d'autres animations sont prévues pour rendre cette journée inoubliable pour tous (programme complet ci-contre).

Nous vous invitons dès lors à découvrir votre commune autrement lors de cette grande journée festive et récréative. Nous vous attendons nombreuses et nombreux le samedi 23 avril 2016 dès 11h30 autour de la Maison communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet.









clap deuxième!

Programme du Viller's Day - Samedi 23 avril 2016



- 10 h 30 : Remise des primes de naissance
- 10 h 30 : Balade PCDN « A la recherche des oiseaux migrateurs » (durée 1h30)
- 11 h 30: Accueil des nouveaux habitants
- de 11 h 30 à 18 h:
 - Marché des artisans villersois
 - Nombreuses activités pour enfants : jeux en bois grande taille, château gonflable, grimage, balades à dos d'âne, petite ferme....
 - Présentation didactique des balades villersoises sous forme d'exposition
 - Ateliers créatifs enfants et ados
 - Démos de la police : voiture-tonneau, maîtres-chiens, mallette de technoprévention pour éviter les vols dans les habitations, présence policiers villersois...
 - Clownerie avec Gustave Marcel
- Dès 12 h : Pains saucisses offerts aux 200 premiers villersois arrivés (inscriptions sur place)
- 12 h 15 : visite de l'Administration Communale (bâtiment passif).
- 12 h 30 : Remise du Prix de la vie associative
- de 13 à 16 h : Cirque de rue et spectacle de jonglerie: diabolo, rouleaux, monobike, équilibriste... par INDGI CIRCUS
- 14 h: Jogging de l'APECOV départ des enfants 800 m
- 14 h : Visite guidée du patrimoine par Jacques Verstraeten (Historien)- Sentiers Pics Verts (durée : 1h30 2h)
- 14 h à 17h: Démonstration de différents sports: Krav Maga défense (13 h 30)
 Marche nordique (14 h) Karaté (14 h 30) Zumba (15 h 15) Krav Maga (15 h 45) Taijiquan (16 h 15) Yoga (16 h 45)
- 14 h 30 : Jogging de l'APECOV départ des adultes (4 boucles de 2,5 kms)
- de 14 h 30 à 16 h 30 : Démonstrations d'engins de la voirie et initiation pour les enfants
- de 15 h 15 à 16 h 30 : Heure dédiée à nos aînés : tarte offerte et prestations du pianiste Vincent GULLO (pianiste de Lara Fabian Inscription obligatoire)
- 15 h 45 et 17h: Démo chiens-policiers recherche stupéfiants dans une voiture, obéissance, attaque-défense sur « apache »
- 18h: Fin des festivités

Toute la journée : bar et restauration (ambiance assurée!)

La commune en chantier



Quatre classes en construction à l'école communale de Villers



Les pelleteuses sont entrées en action dans l'une des cours de récréation de l'école communale de Villers-le-Bouillet. La construction d'une nouvelle aile juste en face du réfectoire a en effet commencé début du mois de mars par la destruction du préau des maternelles.

D'ici le début de l'année 2017, un nouveau bâtiment basse énergie sera érigé à cet emplacement. Il abritera quatre nouvelles classes très lumineuses d'environ 50 m2 chacune. Des sanitaires et un local technique seront également aménagés à l'intérieur de cette nouvelle construction. Un auvent agrémentera la cour de récréation et l'entrée de l'école située rue de Waremme. Le tout pour un budget de 724.244 euros hors TVA.

Une fois terminées, ces nouvelles classes permettront de libérer le réfectoire afin qu'il retrouve dans son entièreté sa fonction première. Il accueille actuellement deux espaces dédiés à l'enseignement. Et si un manque de place se faisait de nouveau sentir au niveau de l'école communale de Villers-le-Bouillet, la nouvelle construction est prévue pour accueillir un étage.

Durant toute la durée des travaux, les habitudes des parents et des écoliers sont modifiées. L'accès à l'établissement depuis la rue de Waremme est en effet fermé. Seul le chemin passant derrière le bâtiment des Petites Bouilles permet aux enfants d'accéder à l'école de ce côté. Il est donc conseillé à tout le monde d'utiliser le parking du hall des sports et d'emprunter le chemin entre ce bâtiment et le terrain de football pour déposer les enfants à l'école communale.



Des aménagements pour 1.250.000 euros prévus au Plan Infrastructures

Le Ministre wallon des travaux publics, Maxime Prévot a présenté son Plan Infrastructures 2016-2019 en janvier dernier. Deux réalisations sont prévues sur le territoire de la Commune de Villers-le-Bouillet. Tout d'abord, un début de solution est proposé pour la problématique qui touche la rue du Roua, empruntée par de nombreux camions pour rejoindre les carrières Carmeuse de Moha. 500.000 euros sont en effet prévus pour l'aménagement d'un giratoire sur la N64 (rue Sauvenière). Cette réalisation ne devrait cependant pas voir le jour avant 2019.

Un deuxième projet est aussi repris dans ce Plan Infrastructures. La rue de Huy (N65), dans sa partie comprise entre la rue de la Villa et la limite avec la commune de Wanze, verra son revêtement totalement refait et ses bas-côtés réaménagés. Des trottoirs devraient notamment voir le jour pour permettre une circulation plus facile des piétons. Un budget de 750.000 euros est annoncé pour ce faire.

Outre ce plan du Ministre Prévot, le SPW prévoit d'autres aménagements pour la sécurité de tous. Le carrefour entre la rue Thier du Moulin et la N684 devrait prochainement changer de visage. La mise en place de potelets, comme il en existe déjà au niveau de la Hasquette, est soutenu par la zone de police Meuse-Hesbaye. Enfin, la bretelle d'accès à l'autoroute E42 en direction de Namur pourrait rouvrir dans les prochains mois. Elle ne serait cependant accessible qu'aux seules voitures, un portique y interdisant l'accès aux camions serait alors installé. De nouveaux comptages, notamment à l'aide de caméras pour constater les files, doivent d'abord être effectués.

Une troisième classe à l'école de Vaux-et-Borset

Les élèves de l'école de Vaux-et-Borset pourront aussi profiter d'une toute nouvelle classe. Les ouvriers communaux rénovent actuellement la maison jouxtant la cour de récréation. Au rez-de-chaussée, une troisième salle de classe pouvant accueillir 24 élèves est en cours de création. Des sanitaires et un coin à langer jouxteront aussi ce local. La Fédération Wallonie-Bruxelles subsidie ce projet à hauteur de 16.820 euros, soit la totalité du coût des travaux.

Une aire de dispersion en galets dans le cimetière de Villers

Le cimetière de Villers-le-Bouillet dispose d'une toute nouvelle aire de dispersion. Une surface en galets accueille maintenant les cendres des défunts dans la nouvelle partie du cimetière. Elle a été entièrement aménagée par les ouvriers communaux. Outre l'aire de dispersion, une stèle pouvant accueillir les noms des défunts et un banc pour les personnes qui désirent se recueillir seront installés. Les cimetières de Dreye et de Vieux-Waleffe devraient également connaître un tel aménagement dans les prochains mois.



Quatre promenades reconnues au nord de Villers-le-Bouillet

La commune de Villers-le-Bouillet compte quatre promenades reconnues par le Commissariat Général du tourisme depuis le 16 février 2016. La promenade des vallées (balise verte) est la première à avoir été mise en place à partir d'un projet Picvert de réhabilitation de plusieurs sentiers. La promenade est balisée et plusieurs équipements (panneaux cartographiques, tables, bancs, poubelles...) ont été établis sur

le parcours. Les promenades des moulins (balise bleue), de la seigneurie de Vieux-Waleffe (balise rouge) et des omaliens (balise jaune) concernent les territoires de Warnant-Dreye, Vieux-Waleffe et Vaux-et-Borset. Ces trois promenades sont reliées entre elles par des itinéraires communs. Le balisage est prévu pour juin 2016. Une cinquième promenade impliquant le territoire de Fize-Fontaine est à l'étude.

La promenade des moulins (balise rouge) nous conduit dans le village de Warnant-Dreye, à travers ses campagnes et ses vallées. Elle part du centre, près de l'église, et nous emmène au bois de la



Bourlotte. Elle rejoint la vallée du Toultia puis se dirige vers Dreye. Cette petite vallée a la particularité d'avoir conservé deux moulins aujourd'hui rénovés. Après avoir contourné le village de Dreye, elle remonte vers le château d'Oultremont puis redescend vers le réseau de sentiers derrière l'église. Quelques beaux quadrilatères hesbignons sont à admirer avant le retour à l'église.

La promenade de la Seigneurie de Vieux Waleffe (balise bleue) prend son départ non loin du noyau ancien. Par le chemin de la Xhavée, elle rejoint la chapelle de Bonsecours, haut-lieu de légende. Elle traverse l'openfield pour revenir vers

l'auréole villageoise. On accède alors par les campagnes à la ligne de crête matérialisée par l'ancienne route de Liège, d'où l'on bénéficie d'un magnifique hyper paysage (vue à 360°) sur la vallée de la Mehaigne et ses affluents. Après un petit détour vers Braives. Elle revient vers Vieux Waleffe.

A Vaux, La promenade des omaliens (balise jaune) prend son départ devant l'entrée du home

Grandgagnage et se dirige vers le hameau de Borset en empruntant une voirie rurale qui nous mène derrière l'ancien château. De là, Elle rejoint le bois de la Bourlotte et redescend vers Warnant pour bifurquer vers le village, qui est néanmoins évité. La promenade permet aussi de traverser le fonds de Vaux, zone naturelle intéressante ainsi que de découvrir un certain nombre de points de vue sur le village et son environnement.

Une exposition retraçant l'ensemble des promenades et des curiosités rencontrées, vous permettra déjà d'avoir un avant-goût de ces parcours lors du Viller's Day.

La parole à la police

L'arrivée du printemps est souvent synonyme de travaux dans les jardins, qu'ils s'agissent de plantations ou de simple entretien. Il nous parait utile de vous rappeler quelques points du Règlement Général de Police relatifs à certains de ces sujets.

Tout d'abord, en ce qui concerne **l'entretien des terrains et des plantations.** Nous vous rappelons que tout terrain doit être entretenu de façon à ne pouvoir en rien nuire aux parcelles voisines. Les herbes doivent être tondues ou fauchées au minimum deux fois par an, soit avant le 15 juin et une seconde fois avant le 15 septembre. Si ces travaux d'entretien ne sont pas effectués dans les délais prévus, l'Administration communale peut, après un premier avertissement, les faire exécuter aux frais du propriétaire, de l'usufruitier ou des héritiers de la parcelle. Les dispositions précédentes ne sont cependant pas applicables aux terrains protégés par des règlements particuliers locaux, régionaux ou fédéraux.

L'incinération des déchets fait également l'objet d'un point au sein du Règlement Général de Police. Cette pratique est interdite, que ce soit en plein air ou dans des bâtiments, en utilisant ou non des appareils tels que poêles, feux ouverts, brûle-tout ou autres procédés similaires. Cependant, conformément au Code Rural, l'incinération des déchets végétaux provenant de l'entretien des jardins est tolérée. Le feu doit néanmoins être surveillé et distant d'au moins 100 mètres de toute habitation, bois, forêts et haies.

Chaque occupant ou propriétaire d'un immeuble ou d'un terrain est tenu de veiller à **l'émondage des plantations et à l'élagage des haies bordant la voie publique.** Celles-ci ne peuvent faire saillie sur la voie carrossable à moins de quatre mètres et demi au-dessus du sol, à moins de deux mètres et demi au-dessus du sol en ce qui concerne les trottoirs, sentiers ou chemins publics. De plus, elles ne peuvent diminuer l'intensité de l'éclairage public ou masquer la signalisation routière.

Enfin, nous vous rappelons que quiconque a, de quelque façon que ce soit, souillé ou laissé souiller la voie publique est tenu de veiller à ce qu'elle soit nettoyée et remise en état sans délai.

Mesures de circulation en vue des Boucles

d'El Pannetrie

L'AMC Villers organise ses traditionnelles Boucles d'El Pannetrie le samedi 16 avril 2016. Cette balade touristique d'orientation et de régularité pour voitures anciennes se déroulera totalement sur routes ouvertes à la circulation. Les concurrents sont dès lors tenus au respect le plus strict du code de la route. Certaines mesures de circulation seront néan-

moins prises afin d'assurer la sécurité aux alentours de l'école Saint-Martin, lieux de départ et d'exposition de voitures anciennes. La rue Neuve, dans sa portion comprise entre la rue de Huy et la rue du Centre, ainsi que la rue Marexhe, dans sa section comprise entre les rues Neuve et Mabiets, seront interdites à la circulation, excepté pour les participants et les riverains. La circulation des participants sera également autorisée sur certains chemins de remembrement de l'entité habituellement réservés aux promeneurs, vélos et véhicules agricoles. Cette mesure est prise dans le souci de limiter au maximum le passage des voitures dans les zones à forte concentration urbaine.

4530 choses à vivre



Vendredi 15 avril

Atelier Peinture céramique

Entre 19h et 22h, apprenez à peindre des céramiques avec CREATROOM.

Informations et inscriptions (8 pers. Max): D. Kempen au 0494/99.59.02 ou par mail à creatroom@gmail.com

Samedi 16 avril

- Boucles d'El Pannetrie

Balade touristique d'orientation et de régularité pour voitures anciennes au départ de l'école Saint-Martin.

- Brocante à Vieux-Waleffe

Organisation du Handball Villers sur la place de l'Eglise de Vieux-Waleffe. <u>Informations</u>: André Praillet au 0475/49.10.70

Mardi 26 avril

« Apprendre à connaitre les insectes utiles et inutiles aux jardins »

Conférence du Royal Cercle Horticole de Fize-Fontaine à la maison de quartier de Fize-Fontaine. La conférence débute à 19h45.

Mercredi 27 avril

Atelier Fête des mères

Ateliers destinés aux enfants dès 7 ans afin de confectionner une surprise pour maman entre 14h et 16h3o.

Informations et inscriptions (8 pers. Max):
D. Kempen au 0494/99.59.02 ou par mail à creatroom@gmail.com

Vendredi 29 avril

- Gala de la Vaillante Villersoise

Fête annuelle de la Vaillante Villersoise où gymnastique et danse sont au programme. Elle se déroule au Hall des Sports Emile Collignon.

Informations: Muriel Wanet au 0474/64.63.75 ou par mail à <u>murielwanet@gmail.com</u>

- Marché aux fleurs

Entre 13h30 et 17h à l'école Isabelle Peters de Fize-Fontaine.

Dimanche 8 mai

- Marche Adeps

L'Amicale Fizoise organise sa Marche Adeps au départ du terrain de football de Fize-Fontaine dès 7h. <u>Informations</u>: Lesly Tummino: 0476/28.87.88

Brocante à Fize-Fontaine

Organisation du Handball Villers dans la rue Le Marais de Fize-Fontaine.

<u>Informations</u>: André Praillet au 0475/49.10.70

Samedi 14 mai

- Fancy-Fair

L'école de Vaux-et-Borset sera en fête avec l'organisation de sa traditionnelle Fancy-Fair dès 15h

- Visite chez Phytesia

Le Royal Cercle Horticole de Fize-Fontaine organise une visite chez Phytesia, société spécialisée dans la production d'orchidées vivaces.

<u>Informations</u>: Annick Lecomte au 0493/19.73.28

Dimanche 22 mai

Bourse aux plantes

Troc et vente entre 10h et 16h à la Résidence Grandgagnage de Vaux-et-Borset organisé par l'ASBL Verso.

<u>Informations</u>: 0478/925.923.

Etat-civil

NAISSANCES (à partir du 01/01/2016)

RIVOUX Cameron – Villers • GRÜN Eliya – Villers • BONNET Clovis – Vieux-Waleffe • CHRISTOPHE Alicia – Vieux-Waleffe • VANNESTE Yann – Fize-Fontaine • FOCANT William – Villers • DACHOUFFE Liam – Villers • EL HASSOUNI Sara – Villers • DEWULF Chloé – Villers • MARICQ Sonia – Villers • BROUWERS Lily – Vaux-et-Borset • KERCKHOFS Maël – Villers • MONTAGNER Elise – Villers • DAUNE Naomie – Warnant-Dreye • RIGA Marion – Vaux-et-Borset • DUVIVIER Julyan – Villers • COQUETTE Lucile – Warnant-Dreye

MARIAGE

ROODHOOFT Eric et VANHOUCHE Stéphanie – Villers • MACQ Stéphan et CUGNON Nathalie – Warnant-Dreye • KIELY Eoin, inscrit à Cork (Irlande) et ETIENNE Mélanie, inscrite à Cork (Irlande) avant à Villers • DE RIDDER Eric, inscrit à Lebbeke et KOUMOU NETE Nonko – Warnant-Dreye • LOUYS Fabrice, inscrit à Ferrières et YONDE MONDANDA Hortense - Fize-Fontaine • DE GANCK Claude et MOERMANS Virginie – Villers • BANEUX Philippe, inscrit à Liège et DETHIER Jane – Warnant-Dreye • MOELANS Marc et VROMANS Stephanie – Vaux-et-Borset

DECES (à partir du 01/01/2016)

CRISANAZ Mirella, 87 ans, veuve QUICCHI Giovanni – Villers • WILMET Bertha, 83 ans, veuve THIRION Michel – Vaux-et-Borset • LIXON Jules, 78 ans, célibataire – Fize-Fontaine • STAS Nicole, 78 ans, épouse GÉRARD Albert – Fize-Fontaine • GRAINDORGE Maurice, 62 ans, époux BODET Michelle – Villers • GRUBOWSKI Jean Jacques, 61 ans, époux MELIN Rose Line – Villers • CATOUL Alain, 56 ans, célibataire – Villers • WITMEUR Jean-Marie, 55 ans, époux MARQUET Chantal – Fize-Fontaine • LIBEN Claude, 69 ans, célibataire - Villers • REMENDAER Pierre, 27 ans, célibataire – Vaux-et-Borset • DETHIER Jacques, 75 ans, époux VANDER-STUKKEN Christiane – Vaux-et-Borset

NOCES D'OR: DELMAL Joseph et AGNESSEN Odette – Villers • HORGE Ghislain et DETHIER Marie Rose – Fize-Fontaine • BOLLY Guy et LAURENT Lucia - Villers

NOCES DE BRILLANT: MASSET Robert et DOPPAGNE Thérèse - Vaux-et-Borset

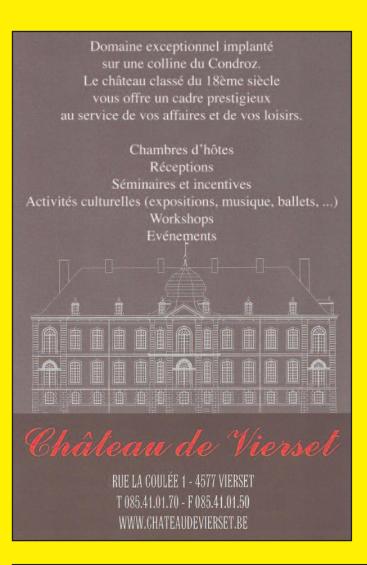


- www.regifo.be -

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale









Ce bulletin est réalisé par la sprI REGIFO Edition rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville

T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

info@regifo.be www.regifo.be

Votre conseiller en communication, Mr Eric se fera un plaisir de vous rencontrer. 0498 / 53 88 48



0476.46.22.52

Votre spécialiste

- Chauffage
- Sanitaire
- Toutes énergies

carlin-chauffage-sanitaire.be



